

## ***Première journée : Lundi 11 avril 2016, après midi***

Série F 4033, notes sur les émigrés Orpierre / Rosans

F4034/35/37/39/41/49

Destin du Protestantisme Alpin 1685/1985

Acte du Colloque de Gap 1719 / Oct. 1985

Filles de Pierre Valdo à l'abbaye de Fontevault

Textes de P. Valdo en langue d'Oc à la bibliothèque de Carpentras

Pour P. Valdo, la pauvreté n'est pas un but en soi, elle est le dépouillement jugé nécessaire pour pouvoir prêcher l'évangile

1719 : Rosans : 66 familles catholiques / 66 familles NC sur 185 familles

En Allemagne : Serres, petit village dans le Baden-Watenberg fondé en 1699 par les réfugiés vaudois

Jean Durand de la Motte Chalencon né en 1669, chirurgien au Cap

Joseph Carrely né à St Paul Trois Châteaux, ministre à Veynes passe par Zurich pour arriver à Francfort le 26/4/1686

1694 : Claude Lagier de la Motte à Genève et Henri Arnaud à Yverzon.

### Galériens :

1735 : Jean Latard de Chalencon, Combel de La Charce, Brachet et Alexandre Berboyer de La Motte, Louis Monart, Jean Magnan, Adam Portes, Etienne Roger, Jacques Vignat et Antoine Velay d'Establet

1736 : David Combel de La Charce

Réfugiés à Berlin : Jean Jourdan, fils de Guy Jourdan, pasteur à La Motte

Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français : LXXXIIe année 1933 et LXXXIIIe année 1934

### Rosans et Vallée de l'Oule :

Nombreux réformés mais peu se sont enfuis à l'étranger

Abjurations massives et migrations limitées à l'intérieur

En Franconie à Erlangen : mort le 6/1/1694 de Suzanne Rey de Rosans

A Genève arrivèrent dans un convoi en 1693, Suzanne et Marie Droèse, François Reynaud, sa femme et deux enfants de La Motte.

Pierre Gautier qui était parti à l'étranger revient en sécurité, et pour sauvegarder ses biens

Une de ses filles, Gentile Gautier « fille de Pierre » facturier en laine à Rosans et de Marie Delaup se mariera à Erlangen avec Pierre Privat, passementier natif de Collet de Dèze le 1<sup>er</sup> mars 1690.

Pierre Gautier mourut à Rosans et fut enterré clandestinement.

Passent par Genève, en 1700, Joseph Ollanié et Pierre Rozan, en 1704, la femme de David Bourgeau, la veuve Estre, Pierre Clément ; en 1708, Etienne Serne, s'en allant vers l'Allemagne et en 1710, Louis Ollagnié.

2 familles de St André de Rosans s'installèrent dans une colonie du refuge vaudois à Villar en Wurtemberg, les familles Vallon et Marin.

A Daulhausen-Greifenthal, mariage, le 23/6/1693, de Moïse Pascarin, fil de feu Antoine de Bruis.

### Rosans :

Barre Joseph, secouru à Genève en 1709, Barre David, ouvrier en laine,

Martinet Isabeau, secourue à Genève en 1703

Pez André, fils de François et d'Alix Trophe, de St André de Rosans quittent le Royaume en 1690

Boutin David, bourgeois en 1699

Simon Elie, 1685

Allier Claude et sa femme Magdebourg

Tatin Jean, de St André de Rosans, à Berne

Réfugiés à Yverdon : Michel Faure de Valdrôme

Réfugiés à Vevey : Esther Herivent, femme de Charles de la Four, marquis de Gouvernet qui passa ensuite en Angleterre

Liste de 900 réfugiés fais prisonniers et jugés à Grenoble 1685/1887 Tomme VII p 135-138 et Tome VIII p 297-310

Bouchu : « Mémoires sur la province du Dauphiné 1699 »

40 000 protestants en Dauphiné

20 000 fuient le Royaume

Archives de Germain Fazenode de Rosans

« Les nouvelles de la Cause » 46<sup>e</sup> année n° 347 3<sup>e</sup> tr 1981

Pierre Brachet, marié avec Margueritte Ripert, de St Auban, réfugiée en Allemagne.

12 personnes de Valdrôme, Fondateurs et membres de la Colonie huguenote en Daibhausen-Greifenthal

Gaspard Imbert, marchand de la Motte vers Daibhausen-Greifenthal

### ***Deuxième journée : Mercredi 22 juin 2016, la journée***

Document F 4033 (fonds Imbert):

Dès 1682, apparaissent dans les allées occidentales des Hautes Alpes, qui avaient connues une période « léthargique », les prémices de la révocation de l'Edit de Nantes.

Les premières mesures furent l'application très stricte de l'édit de Nantes, par exemple, là où les cultes n'avaient pas été autorisés par Henri IV, d'où suppression des annexes tolérées et démolitions ordonnées (5/01/1682 : annexe de Ventavon)

Puis fut entamée la condition légale des protestants exclus de certaines professions et bien sûr, la suppression de la liberté religieuse et enfin, l'envoi des dragons pour forcer les abjurations.

Le 30 mars 1683, il y a la sanglante affaire de Bourdeaux où les dragons tuent 60 « religionnaires ».

A La Motte, les dragons « ont pillé, dévoré les provisions des habitants qui ne voulaient pas se convertir » Du coup, abjurations nombreuses dans le Val d'Oule

En 1684, avaient quitté leur résidence, Jourdan, pasteur à La Motte, Paul de La Faye, pasteur de Valdrôme, « les dragons venus pour l'arrêter, l'avaient manqué de peu ». Il venait d'être condamné aux galères pour avoir prêché dans un lieu interdit. Il se réfugia à Genève avec sa femme et un « enfant mâle de 12 ans »

Ancien pasteur à Rosans, Cyrus Chion parvint en Allemagne et se joignit à la « Glorieuse rentrée » des Vaudois conduits par le « colonel » Arnaud.

6 mars 1984 : Démolition du temple de Valdrôme ordonnée.

4 décembre 1984 : Arrivée de l'arrêté de démolition du temple de Serres.

15 avril 1685, paiement pour la démolition du temple de Trescléoux

25 avril 1685, ordre de démolir le temple de Rosans

2 juillet 1685 : Edits royaux ordonnant la démolition des temples bâtis dans le diocèse de Gap

Ce même jour, ordre d'interdiction du culte à Rosans et le dernier pasteur, Charles, est incarcéré au Buis.

Le 30 juillet 1685, Colbert de Croissy écrivait à l'intendant Lebreton : « si le marquis de La Charce se convertit, sa Majesté lui donnera le commandement d'une galère ou d'un régiment ».

Ce qui semble avoir été réalisé, car on lit dans les minutes du notaire Gielly, à la date du 4 janvier 1688, que le marquis de La Charce et Montmorin et son épouse, Françoise de la Tour du Pin ont ratifié une donation faite précédemment à l'église d'Establet.

En 1713 : à Bruis, sur 86 familles, 3 NC

A La Charce : 48 familles toutes NC grâce au zèle de Philis de La Charce, elle-même nouvelle convertie. Seules 2 familles d'opiniâtres étaient restées.

A Montmorin, 6 familles NC sur 136 familles (660 habitants).

A Ste Marie de Rosans, tous les protestants du lieu ont abjuré sauf la « dame du lieu »

En 1577, l'Edit de Poitiers avait accordé aux protestants de la région la place forte de Serres. L'Edit de Nantes confirma l'édit de Poitiers et y ajouta deux autres places : Nyons et Puy Maure.

Serres devient la « Genève du Haut Dauphiné ». En 1586, s'y tint le conseil de toutes les églises du Gapençais, du Diois et des Baronnies.

#### Fonds Guillemin 6409/28 /

Liste nominative de pasteurs réfugiés à Genève : 1683 Bulletin du Protestantisme 15/7/1870

Guy Jourdan, 58 ans, pasteur de La Motte, sa femme et sept enfants dont un est proposant (Jean plus tard réfugié à Berlin)

Paul de La Faye, 40 ans, pasteur à Valdrôme, sa femme et un enfant.

Jacques Bernard, ministre de Vinsobres, 26 ans, non marié.

#### Actes du Colloque de 1987 «Destin du Protestantisme Alpines ». côte 4°800

Au niveau politique :

Au début du XVI<sup>e</sup> siècle, le Dauphiné s'étend sur le versant oriental des Alpes dans trois vallées communiquant directement ou indirectement avec les territoires du versant oriental :

\*La vallée de la Doire, jusqu'au Chomion à 6 kms de Suze, raliée à Briançon par le Mont Genève.

\*La vallée de la Varaita, jusqu'à Château Dauphin, raliée au Queyras par le Col Agnel

\*La vallée de Pragela qui ne touche pas la crête des Alpes mais est reliée par le Col de Sestrière à Cesane.

Ces trois territoires forment les escartons d'Oulx, Château Dauphin, Pragela, qui avec Briançon et Queyras forment le « grand escarton de Briançonnais » ou « République des escartons ».

L'escarton de Pragela occupe la partie supérieure de la vallée du Cluson ; la vallée inférieure, du fort de Pérouse jusqu'à Pignerol, fortifié par Vauban, comme Briançon, appartient au duché de Savoie et au même duché, appartiennent les petites vallées au sud de du Pragela, le val Saint Martin et le val Luzerne, les vallées vaudoises, qui à leur tour, touchent au sud au Marquisat de Saluces.

Au niveau religieux :

Le diocèse dont dépendent ces territoires étant Turin, situé dans le duché de Savoie, les évêques ont peine à exercer leur autorité sur des paroisses situées dans le Royaume de France.

Avec la voie de communication la plus directe entre la France et l'Italie, on comprend aisément que la politique française ait eu un intérêt particulier au contrôle politique et militaire de cette voie stratégique.

Dans le courant des deux siècles qui nous intéressent, la France a occupé les territoires du duché de Savoie en proximité des terres dauphinoises à deux reprises :

\*Une première fois en 1536 (défaite du duc Charles 1) jusqu'en 1559 (paix de Cateau Cambrésis).

\*Une deuxième fois, de 1629 à 1690, soit de l'expédition de Louis XIII pour défendre Casal au traité de Ryswick. Pendant cette deuxième période de 60 ans ce n'est que le val Cluson (nommé alors val Pérouse) et la place de Pignerol qui furent annexées à la France. Les vallées vaudoises demeurent sous leur souverain légitime.

Ces deux périodes correspondent à celle de la naissance et de l'organisation des églises réformées et à celle de l'érosion progressive des clauses de l'édit de Nantes jusqu'à sa révocation.

Reste à lire à partir de la page 55

Et les pièces 8°8697 / 8°1232 et 6409/49 Fonds Guillemin